



Nouveautés dans le droit européen des déchets et compétitivité

18 Octobre 2018 – Espace Champperret – Paris

Paquet économie circulaire, révisions des BREFs traitements de déchets et incinération, benchmark des transpositions du droit des déchets dangereux dans les divers Etats membres : l'actualité est riche en 2018 pour le droit européen des déchets et de leur environnement industriel.

Ce colloque a pour premier objectif de présenter les principaux changements, non seulement pour les industriels, mais aussi pour le reste de la collectivité. Quelles conséquences pour la compétitivité des divers acteurs économiques ? Quel bilan pour l'intérêt général : citoyens, Etats membres, Union européenne ?

La journée abordera aussi la façon dont évolue le droit européen des déchets et de leur environnement industriel. Qui propose un changement ? Qui s'implique dans l'élaboration de ce droit ? Et si la compétitivité des Etats Membres était proportionnelle à leur engagement européen ?

9h00 – 9h30	Accueil
9h30 – 9h45	Introduction de la journée : Positionnement des enjeux : Sypred

MATIN

Qui s'implique dans la construction du droit européen du déchet ? Que peut-on améliorer ? Comment façonner l'avenir ? Président de séance **Jérôme Fromageau**, *président de la SFDE IdF*

9h45 - 10h15	Le point de vue de la Commission européenne : Chris Allen , <i>directeur adjoint de l'unité C4 de la DG Envi, Commission européenne</i>
10h15 – 10h45	Le point de vue du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : Céline Fanguet , <i>chargée de mission coordination des BREFs au MTES</i>
10h45 – 11h00	Pause
11h00 – 11h40	Le cas des BREFs traitements de déchet et incinération révisés : Serge Roudier , <i>chef du Bureau européen IPPC, Commission européenne</i>
11h40 – 12h15	Le point de vue d'une agence internationale de relations publiques : Karen Massin , <i>Directrice Générale de BCW Burson Cohn & Wolfe Bruxelles</i>
12h15 – 12h30	Questions du public

APRES-MIDI

Qui bénéficie du droit européen du déchet ? Quelles pistes de progrès ?
Président de séance **Laurent Fontbaustier**, *professeur à la Faculté Jean Monnet*

14h00 – 15h00 Plateau	<ul style="list-style-type: none"> Le point de vue de l'Etat français : Vincent Coissard, <i>Sous-directeur déchets et économie circulaire au MTES</i> Nouveautés du Paquet Economie Circulaire : Patrice Liogier, <i>secrétaire général du Sniim</i> et Nicolas Humez, <i>directeur des relations institutionnelles de Sarp Industries</i> Le point de vue d'un industriel : Nicolas de Warren, <i>directeur des relations institutionnelles du groupe Arkema</i> Le point de vue d'une ONG : Stéphane Arditti – <i>Bureau Européen de l'Environnement</i>
15h00 – 16h00	Echanges avec la salle
16h00 – 16h30	Conclusion – Patrice Liogier , <i>secrétaire général du Sniim</i>

Colloque éligible à la formation continue des avocats